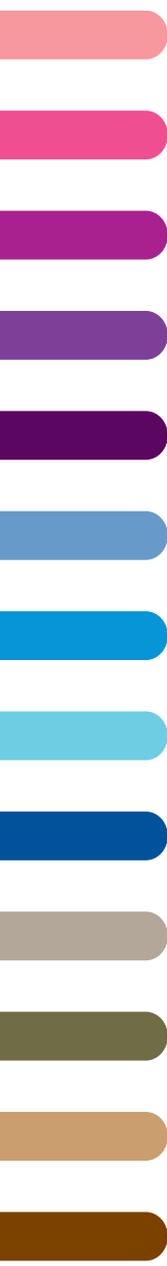




Santé - Cohésion sociale



ASSISTANT SOCIAL

Code : SCS05

Intitulé RIME :
Assistant socio-éducatif
FPESCS05

Il est chargé du suivi individualisé des agents. Il participe à la mise en œuvre de la politique d'action sociale au profit des personnels du Ministère.

Activités

- *Écouter, conseiller et accompagner les agents le sollicitant*
- *Participer au travail en équipe et/ou en réseau*
 - Participer à l'analyse des situations sociales individuelles et y apporter des réponses adaptées
 - Mettre en œuvre les procédures définies par l'équipe
- *Contribuer à l'élaboration et à l'évolution de la politique d'action sociale de son organisation*
- *Le cas échéant, piloter et animer des projets et des actions de prévention ; programmer des actions collectives de sensibilisation et d'information*
- *Participer à la veille sur les nouvelles problématiques sociales*
 - Observer et évaluer la situation sociale d'ensemble
 - Être chargé du conseil technique et de l'expertise sociale auprès de l'autorité administrative de rattachement

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Possibilités d'astreintes ou d'horaires décalés adaptés aux nécessités du service

CONNAISSANCES

- Politique publique - notamment ministérielle - sociale et dispositifs d'application
- Procédures et règles de fonctionnement de l'administration
- Sciences humaines
- Gestion des ressources humaines
- Fonctionnalités et logique des outils informatiques utilisées dans l'activité
- Milieu professionnel, ensemble du réseau interne et externe, ses acteurs et ses institutions et des dispositifs d'aide à la personne
- Histoire et antécédents du domaine d'exercice
- Aspects juridiques de l'exercice de la profession d'assistant de service social
- Environnement de travail et ses caractéristiques
- Service, établissement et ses missions

SAVOIR-FAIRE

- Concevoir et proposer une politique sociale au sein de son unité et à en organiser la mise en œuvre
- Transmettre des informations, des savoirs et des savoir-faire (pédagogie)
- Faire preuve de veille et d'anticipation
- Analyser des organisations et agir sur celles-ci
- S'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils
- Expertiser, analyser, proposer
- Maîtriser les délais et les calendriers, à planifier son travail, organiser et, le cas échéant, coordonner l'activité d'une équipe
- Organiser, faire évoluer et diriger son équipe, son service
- Le cas échéant, manager : définir et évaluer des objectifs, noter, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser, faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions...
- Le cas échéant, gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Gérer les relations avec le public
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Conduire des entretiens
- Négocier
- Écouter, communiquer et faire circuler l'information
- Écouter et reformuler
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Favoriser le dialogue social

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens des relations humaines
- Être à l'écoute
- Faire preuve de diplomatie
- Faire preuve de discrétion
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Réactivité

MÉDECIN DE PRÉVENTION

Code : SCS08

Intitulé RIME :
Médecin de prévention
FPESCS08

Il définit et met en œuvre une politique de prévention permettant d'éviter toute altération de la santé des agents du fait de leur activité professionnelle.

Activités

- *Définir la politique de surveillance médicale des agents de son unité*
 - Décliner l'obligation de suivi médical de l'unité à travers la mise en œuvre de visites médicales :
systématiques : pour l'ensemble des agents (visites annuelles ou quinquennales) et pour les personnels exposés à des risques professionnels identifiés, un suivi particulier pour le personnel réintégré après congé de longue durée ou maladie, les femmes enceintes...
à la demande : en raison de difficultés professionnelles en lien avec l'état de santé, un reclassement professionnel, un accident de service...
 - Déterminer les populations exposées aux risques potentiels
 - Participer à la détermination des postes à risques au sein de l'unité
- *Intervenir directement sur l'environnement professionnel*
 - En établissant, lors des visites, des diagnostics sur les conditions de travail (à titre individuel ou collectif), l'hygiène générale des locaux
 - En établissant au besoin des études sur l'adaptation des postes et rythmes de travail, les risques d'accident de service ou de maladie professionnelle...
- *Participer, avec rôle consultatif, au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et présenter un bilan annuel*
- *Émettre des avis pour le comité médical (CLM, CLD, réintégration...) et la commission de réforme (accident de service, maladie professionnelle...)*

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Peut être amené à encadrer une équipe médicale et para-médicale
- Respect du code de déontologie médicale et des textes régissant la médecine de prévention (décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n°95-680 du 9 mai 1995, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi que la prévention médicale dans la Fonction publique)
- Faire preuve de veille et d'anticipation
- Analyser les organisations et émettre des recommandations sur les actions à mener relevant des conditions de travail
- S'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils
- Expertiser, analyser, proposer
- Maîtriser les délais et les calendriers, planifier son travail, organiser et, le cas échéant, coordonner l'activité d'une équipe
- Le cas échéant, manager : définir et évaluer des objectifs, noter, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser, faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions...
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Écouter, communiquer et faire circuler l'information
- Le cas échéant, gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Animer une équipe

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de la pédagogie
- Faire preuve d'autorité
- Faire preuve de diplomatie
- Faire preuve de discrétion
- Capacité d'adaptation
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Réactivité

CONNAISSANCES

- Service, établissement et ses missions
- Politiques publiques et ministérielles de santé et les organisations
- Histoire et les antécédents du domaine d'exercice
- Procédures et règles de fonctionnement de l'administration
- Contexte réglementaire
- Domaine d'exercice de la profession
- Domaine d'exercice de la fonction (personnel, budgétaire, juridique, formation)
- Code de déontologie médicale et textes régissant la médecine de prévention (décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n°95-680 du 9 mai 1995, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi que la prévention médicale dans la Fonction publique)
- Droit du travail et des règles d'hygiène et de sécurité
- Méthodologies d'analyses des risques professionnels
- Milieu professionnel, l'ensemble du réseau interne et externe, ses acteurs et ses institutions

SAVOIR-FAIRE

- Concevoir et proposer une politique de prévention médicale au sein de son unité et à en organiser la mise en œuvre
- Transmettre des informations, des savoirs et des savoir-faire (pédagogie)
- Faire preuve de veille et d'anticipation
- Analyser les organisations et émettre des recommandations sur les actions à mener relevant des conditions de travail
- S'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils
- Expertiser, analyser, proposer
- Maîtriser les délais et les calendriers, planifier son travail, organiser et, le cas échéant, coordonner l'activité d'une équipe
- Le cas échéant, manager : définir et évaluer des objectifs, noter, analyser les compétences, améliorer les conditions de travail, organiser, faire évoluer et diriger son équipe ou son service, déléguer, conduire des réunions...
- Mobiliser et fédérer des compétences multiples
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Écouter, communiquer et faire circuler l'information
- Le cas échéant, gérer les situations individuelles et collectives de l'équipe
- Animer une équipe

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Sens de la pédagogie
- Faire preuve d'autorité
- Faire preuve de diplomatie
- Faire preuve de discrétion
- Capacité d'adaptation
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Réactivité

INFIRMIER

Code : SCS12

Intitulé RIME :
Infirmier
FPESCS12

Il participe sous l'autorité des médecins de prévention à la politique et aux actions de prévention du service ou de l'établissement dans lequel il est affecté. Il doit être titulaire du diplôme d'État d'infirmier.

Activités

- *Assister les médecins de prévention dans l'ensemble de leurs activités*
 - Gérer le suivi médical des personnels : accueil, bilans obligatoires au cours des visites médicales, visites des postes de travail et études de postes avec les médecins
 - Contribuer aux actions de tiers-temps et de santé publique
- *Assurer une permanence pendant les heures d'ouverture du service*
 - Réaliser les soins d'urgence : accueillir les urgences selon le protocole d'urgence et d'évacuation mis en place
 - Réaliser des soins à la demande de l'intéressé quand ils entrent dans le cadre des actes autorisés aux infirmiers selon la réglementation
 - Réaliser des soins sur prescription médicale de l'extérieur ou à la demande du médecin de prévention
 - Accueillir et écouter
- *Participer aux tâches administratives*
 - Gérer les convocations médicales, accueil téléphonique, gestion des rendez-vous
 - Gérer les médicaments, trousse de secours, fournitures de bureau et appareils de dépistage avec petite maintenance
 - Être chargé du suivi des commandes et des factures
 - Effectuer la saisie des statistiques en vue de l'élaboration du rapport annuel
 - S'assurer de la coordination avec les autres services extérieurs

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Participation à des projets d'actions collectives (groupe de prévention alcool, conseils d'ergonomie au poste de travail, action santé publique...)
- Encadrement régulier des stagiaires en soins infirmiers
- Respect du code de déontologie médicale et des textes régissant la médecine de prévention (décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n°95-680 du 9 mai 1995, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi que la prévention médicale dans la Fonction publique)
- Contraintes horaires liées aux permanences

CONNAISSANCES

- Service, établissement et ses missions
- Politiques publiques et ministérielles de santé
- Histoire et antécédents du domaine d'exercice
- Procédures et règles de fonctionnement de l'administration
- Contexte réglementaire
- Domaine d'exercice de la profession
- Code de déontologie médicale et textes régissant la médecine de prévention (décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n°95-680 du 9 mai 1995, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi que la prévention médicale dans la Fonction publique)
- Droit du travail et des règles d'hygiène et de sécurité
- Équipements permettant les examens complémentaires
- Milieu professionnel, ensemble du réseau interne et externe, ses acteurs et ses institutions
- Outils bureautiques

SAVOIR-FAIRE

- Rendre compte
- S'adapter à l'évolution des fonctions, des problématiques, des méthodes et des outils
- Respecter les échéances et les procédures
- Maîtriser les délais et les calendriers, planifier son travail, organiser et, le cas échéant, coordonner l'activité d'une équipe
- Gérer les relations avec le public
- Se coordonner avec d'autres domaines d'expertise
- Travailler en équipe

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens de l'initiative
- Être rigoureux
- Sens des relations humaines
- Avoir l'esprit d'équipe
- Être à l'écoute
- Faire preuve de diplomatie
- Faire preuve de discrétion
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Maîtrise de soi
- Réactivité

PSYCHOLOGUE

Code : SCS10

Intitulé RIME :
Psychologue
FPESCS10

Il conçoit, élabore et met en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers des démarches prenant en compte la vie psychique des agents, le fonctionnement des groupes et leur interaction avec l'organisation afin de promouvoir l'autonomie et le bien-être de la personne.

Activités

- Accueillir, prendre en charge et accompagner les agents
- Fournir un soutien psychologique à des personnes ou des groupes
- Identifier, recenser les besoins et les attentes des agents, spécifiques au domaine d'activité
- Réaliser des entretiens individuels et des bilans psychologiques
- Réaliser des études, de recherches et de travaux dans son domaine
- Fournir un soutien aux victimes d'infractions pénales ou d'accidents
- Dispenser des soins et des conseils spécifiques au domaine d'activité

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Conditions de diplôme : diplôme, certificat ou titre mentionné par le décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue
- En milieu scolaire : titulaire du diplôme d'État de psychologue scolaire (DEPS)

Compétences

CONNAISSANCES

- Règlementation, protocoles et procédures relatifs aux soins, aux suivis psychologiques et aux droits du patient
- Psychologie des enfants, des adolescents et des adultes
- Accord sur la santé et la sécurité au travail dans la Fonction publique
- Environnement professionnel
- Techniques d'écoute et de relation à la personne
- Techniques de communication et d'animation de groupes

SAVOIR-FAIRE

- Analyser, évaluer la situation clinique d'une personne
- Diagnostiquer et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés
- S'adapter à des situations critiques
- Personnaliser un cadre thérapeutique
- Rédiger des notes, documents et/ou rapports relatifs à son domaine de compétence

COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES

- Sens de l'analyse
- Sens des relations humaines
- Être à l'écoute
- Faire preuve de diplomatie
- Faire preuve de discrétion
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Réactivité